

## CP - Colmar Agglomération offre des entrées pour la base nautique à ses habitants

**Cette année, tous les habitants de Colmar Agglomération pourront bénéficier de deux entrées gratuites pour la base nautique de Colmar-Houssen.**

Envie d'une pause les pieds dans le sable ? Colmar Agglomération offre à chacun de ses habitants deux billets d'entrée valables lors de la saison estivale de la base nautique, du 18 mai au 29 septembre 2024 (en fonction de la météo). Les habitants sont invités à se rapprocher de leur commune de résidence pour s'informer sur les modalités de retrait de ces billets.

À noter que les enfants de moins de six ans ne sont pas concernés par cette opération, l'entrée à la base nautique étant déjà gratuite pour cette tranche d'âge.

### MODE D'EMPLOI POUR COLMAR

Les Colmariens qui souhaitent retirer leurs billets sont invités à se rendre sur <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr>, du 14 mai au 31 août 2024. Ce site est également accessible depuis **colmar.fr**, rubrique démarches en lignes > établissements nautiques.

#### Récupérer ses billets en 4 étapes :

- Je crée mon compte.
- Facultatif : Je crée les comptes des autres membres de ma famille (même principe que la création de mon compte personnel).
- Je dépose les pièces justificatives demandées.
- J'attends la validation de mes pièces (confirmation sous un délai de 10 jours maximum).

Le site elisath est optimisé pour le navigateur Google Chrome. Un tutoriel est disponible sur **colmar.fr**

Pour tout complément d'information, il est possible de contacter la direction des sports au numéro suivant : **03.89.24.66.00**

**CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr